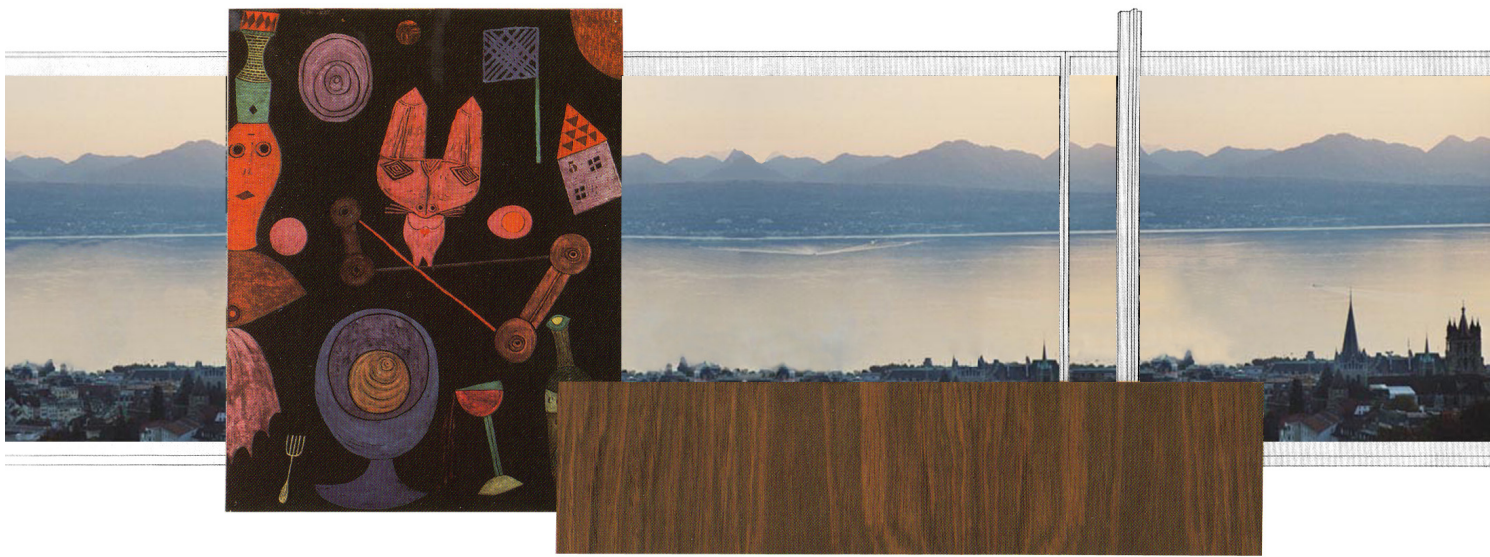




Collage d'une perspective de Mies van der Rohe et une vue panoramique de Lausanne

L'expérience de l'habitat

Programme semestre d'automne 2007

EPFL ENAC LABEX Atelier Astrid Stauffer & Thomas Hasler

Bachelor Semestres 3 & 4, Théorie et critique du projet III

Semestre d'automne 2007 Thomas Hasler, Semestre de printemps 2008 Astrid Stauffer

José Bento, Alicia Escolar Rinquet, Gian-Marco Jenatsch, Gabriela Mazza

L'expérience de l'habitat

Programme semestre d'automne 2007

Sommaire

Objectifs

Programme

Thèmes

Introduction

Le logement est un droit fondamental de l'homme. Il est le cadre de la vie sociale et personnelle. Il doit être accessible à tous, dans des conditions de qualité et de sécurité. Le logement est un facteur de développement durable. Il doit être conçu et construit de manière à répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Le logement est un enjeu politique et social. Il doit être traité avec sérieux et responsabilité. Le logement est un droit de cité. Il doit être garanti à tous les citoyens. Le logement est un facteur de cohésion sociale. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser les liens sociaux et la participation citoyenne. Le logement est un facteur de développement économique. Il doit être conçu et construit de manière à créer des emplois et à dynamiser l'économie. Le logement est un facteur de développement culturel. Il doit être conçu et construit de manière à refléter la diversité culturelle et à favoriser la créativité. Le logement est un facteur de développement environnemental. Il doit être conçu et construit de manière à préserver l'environnement et à promouvoir l'écologie. Le logement est un facteur de développement technologique. Il doit être conçu et construit de manière à intégrer les nouvelles technologies et à promouvoir l'innovation. Le logement est un facteur de développement éducatif. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser l'apprentissage et la formation. Le logement est un facteur de développement sportif. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser l'activité physique et le sport. Le logement est un facteur de développement artistique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la culture et l'art. Le logement est un facteur de développement scientifique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la recherche et l'innovation. Le logement est un facteur de développement médical. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la santé et le bien-être. Le logement est un facteur de développement juridique. Il doit être conçu et construit de manière à respecter les droits et les libertés. Le logement est un facteur de développement éthique. Il doit être conçu et construit de manière à promouvoir la justice et l'équité. Le logement est un facteur de développement philosophique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la réflexion et la sagesse. Le logement est un facteur de développement spirituel. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la spiritualité et la foi. Le logement est un facteur de développement religieux. Il doit être conçu et construit de manière à respecter les croyances et les traditions. Le logement est un facteur de développement linguistique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la communication et la compréhension. Le logement est un facteur de développement historique. Il doit être conçu et construit de manière à respecter l'héritage et la mémoire. Le logement est un facteur de développement géographique. Il doit être conçu et construit de manière à respecter le territoire et le paysage. Le logement est un facteur de développement démographique. Il doit être conçu et construit de manière à répondre aux besoins de la population. Le logement est un facteur de développement économique, culturel, environnemental, technologique, éducatif, sportif, artistique, scientifique, médical, juridique, éthique, philosophique, spirituel, religieux, linguistique, historique, géographique, démographique.

Sommaire des données 2007

Donnée	Valeur
Population	1000000
Superficie	1000000
Densité	1000000
Urbanisation	1000000
Industrie	1000000
Agriculture	1000000
Services	1000000
Commerce	1000000
Transport	1000000
Énergie	1000000
Environnement	1000000
Santé	1000000
Éducation	1000000
Culture	1000000
Sport	1000000
Art	1000000
Science	1000000
Médecine	1000000
Droit	1000000
Éthique	1000000
Philosophie	1000000
Spiritualité	1000000
Religion	1000000
Langue	1000000
Histoire	1000000
Géographie	1000000
Démographie	1000000



Programme

Thèmes

Objectifs

Contenus

BYLA, ENAC, LARSEN, Dorian, André, Stenger, & Thomas, 2007



Thèmes

Objectifs

Contenus

L'expérience de l'habitat

Bases de travail

BYLA, ENAC, LARSEN, Dorian, André, Stenger, & Thomas, 2007

Sommaire

Objectifs

Programme

Thèmes

Objectifs

Programme

Thèmes

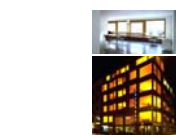
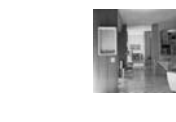
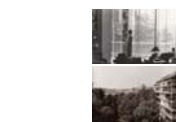
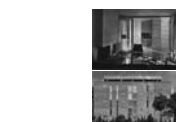
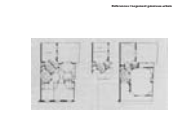
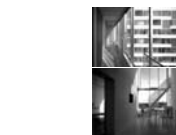
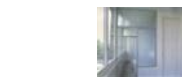
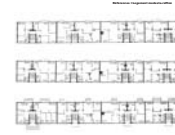
Introduction

Le logement est un droit fondamental de l'homme. Il est le cadre de la vie sociale et personnelle. Il doit être accessible à tous, dans des conditions de qualité et de sécurité. Le logement est un facteur de développement durable. Il doit être conçu et construit de manière à répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Le logement est un enjeu politique et social. Il doit être traité avec sérieux et responsabilité. Le logement est un droit de cité. Il doit être garanti à tous les citoyens. Le logement est un facteur de cohésion sociale. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser les liens sociaux et la participation citoyenne. Le logement est un facteur de développement économique. Il doit être conçu et construit de manière à créer des emplois et à dynamiser l'économie. Le logement est un facteur de développement culturel. Il doit être conçu et construit de manière à refléter la diversité culturelle et à favoriser la créativité. Le logement est un facteur de développement environnemental. Il doit être conçu et construit de manière à préserver l'environnement et à promouvoir l'écologie. Le logement est un facteur de développement technologique. Il doit être conçu et construit de manière à intégrer les nouvelles technologies et à promouvoir l'innovation. Le logement est un facteur de développement éducatif. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser l'apprentissage et la formation. Le logement est un facteur de développement sportif. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser l'activité physique et le sport. Le logement est un facteur de développement artistique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la culture et l'art. Le logement est un facteur de développement scientifique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la recherche et l'innovation. Le logement est un facteur de développement médical. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la santé et le bien-être. Le logement est un facteur de développement juridique. Il doit être conçu et construit de manière à respecter les droits et les libertés. Le logement est un facteur de développement éthique. Il doit être conçu et construit de manière à promouvoir la justice et l'équité. Le logement est un facteur de développement philosophique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la réflexion et la sagesse. Le logement est un facteur de développement spirituel. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la spiritualité et la foi. Le logement est un facteur de développement religieux. Il doit être conçu et construit de manière à respecter les croyances et les traditions. Le logement est un facteur de développement linguistique. Il doit être conçu et construit de manière à favoriser la communication et la compréhension. Le logement est un facteur de développement historique. Il doit être conçu et construit de manière à respecter l'héritage et la mémoire. Le logement est un facteur de développement géographique. Il doit être conçu et construit de manière à respecter le territoire et le paysage. Le logement est un facteur de développement démographique. Il doit être conçu et construit de manière à répondre aux besoins de la population. Le logement est un facteur de développement économique, culturel, environnemental, technologique, éducatif, sportif, artistique, scientifique, médical, juridique, éthique, philosophique, spirituel, religieux, linguistique, historique, géographique, démographique.

Thèmes

Objectifs

Contenus





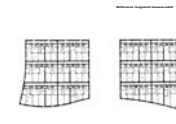
Drago Vukobrat, Institut Phosphatis, St. James Place, London, 1938



Bruckner Lohrstein & Tietz, Althausen 17, Leipzig, 1938-1939



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



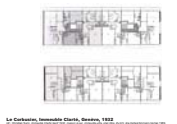
DSA, Althausen 17, Leipzig, 1938



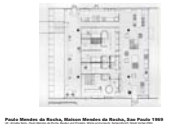
Otto von Bruck and Robert, Institut Phosphatis, Berlin, 1937-1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Le Corbusier, Institut Phosphatis, Berlin, 1932



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



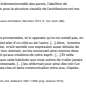
Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



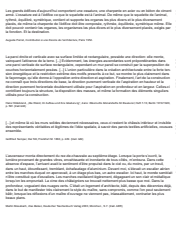
Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938



Fritz Wendler, Althausen 17, Leipzig, 1938

